

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Garderie Je Joue et J'Apprends Inc.		Date d'inspection Le 15 septembre 2026
Nom de l'établissement La garderie je joue et j'apprends		Numéro de permis 2004639
Adresse 172 Main Street Shediac NB E4P 2C9		Numéro de téléphone (506) 532-1444
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 57	Âges des enfants PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Veronique Berube	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (iv) les noms, adresses et numéros de téléphone d'au moins deux personnes autorisées par le parent ou le tuteur de l'enfant à venir le chercher et avec qui communiquer en cas d'urgence, s'il était impossible de joindre le parent ou le tuteur,	24(1)(b)(iv)	10 sept. 2026	
Commentaires: Dans 6 dossiers d'enfant vérifié, les informations des deux contacts d'urgence sont incomplètes. Ceci est le deuxième rappel.			

Commentaires généraux
La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux en avant midi afin d'effectuer une inspection de suivi. Le ratio fut respecté pendant l'inspection.

original signé par
Veronique Berube

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 15 septembre 2026

Date

original signé par
Kim Cormier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 15 septembre 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"